



## Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

Montreuil, le 17 juin 2016

Madame Annick GIRARDIN  
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation  
et de la Fonction publique  
80, rue de Lille  
75007 – Paris

*Nos réf. : JMC/CJ-A*

*Objet : Préavis de grève pour le 23 juin 2016.*

Madame la ministre,

Alors que la mobilisation ne faiblit pas, le Gouvernement s'entête à faire passer le projet de loi Travail, sans négociation, au mépris de l'avis très majoritaire des organisations syndicales et des citoyens.

Pire, il accuse maintenant les syndicats acteurs du mouvement social – et, singulièrement, la CGT – d'être des complices actifs des « casseurs » qui, pourtant, sont avant tout et objectivement des éléments qui desservent la mobilisation.

Ne reculant plus devant les compromissions les plus éhontées, le Président de la République, le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et le porte-parole du gouvernement menacent d'interdire les manifestations.

Ces attaques scandaleuses et ces atteintes profondes à la vie démocratique ne nous ferons pas taire ni renoncer à notre juste combat.

Dans la poursuite de cette lutte, une prochaine journée d'action interprofessionnelle aura lieu le jeudi 23 juin.

Dans ce cadre de celle-ci, des agents de la Fonction publique de l'Etat pourront cesser le travail. La présente correspondance vaut donc préavis de grève pour la journée du 23 juin ainsi que pour les nuitées en amont et en aval.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général de l'UGFF  
**Jean-Marc CANON**